

N/REF : 17/02/2022 13H06 C:026026 I:33490

V/Email reçu le Jeudi 17/02/2022 à 13H06

SELON DEVIS N° 2020015

MR LORRION CYRIL

**1 RUE DU PEUIL
38760 VARCES ALLIERES ET RISSET**

IMMEUBLE : 2 PEUIL
2 RUE DU PEUIL
38760 VARCES ALLIERES & RISSET

Fontaine, le 04 Mars 2022

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 PEUIL

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 2020015 du 17/02/2022 d un montant de
2904,60€TTC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

RACCORDEMENT DES ELEMENTS SANITAIRES SUR LES RESEAUX D'EAU POTABLE CHAUD
ET FROID AINSI QUE LES EVACUATIONS DES SANITAIRES DANS UN SANIBROYEUR
SFA

MISE EN PLACE DES ALIMENTATIONS D EAU FROIDE ET D EAU CHAUDE DANS LE
FAUX PLAFOND

FOURNITURE DE L'ENSEMBLE DES ELEMENTS SANITAIRES PAR LE CLIENT

FOURNITURE DU SANIBROYEUR SFA PAR L'ENTREPRISE

RACCORDEMENT DES ELEMENTS SANITAIRES AUX EAUX ET AUX EVACUATIONS
MISE EN PLACE D UNE ALIMENTATION MACHINE A LAVER VERS LA CHAUDIERE
RESTE A VOTRE CHARGE UNE ALIMENTATION ELECTRIQUE POUR LE BROYEUR

LE 18/02/2022 A 8H30

INTERVENTION DEPUIS LE 1 RUE PEUIL

MISE EN PLACE DE DEUX ROBINETS EQUERRE WC 3/8 EN ATTENTE DES VANNES

LE 28/02/2022 A 8H30

INTERVENTION DEPUIS LE 1 RUE PEUIL

RACCORDEMENT DES ELEMENTS SANITAIRES SUR LE RESEAU EAU FROIDE ET EAU
CHAUDE

CREATION DE DEUX ALIMENTATIONS MACHINE A LAVER AVEC EVACUATION

LE 01/03/2022 A 8H30

RACCORDEMENT DES ELEMENTS SANITAIRE AU RESEAU EAU CHAUDE ET EAU FROIDE
EN MULTICOUCHE AVEC EVACUATION EN PVC

REMISE EN EAU

CONTROLE DE L'ETANCHEITE

REBOUCHAGE DES TROUS

NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH TT EMAIL en CC le 17/02/22 a 13H12 DALLARD-SARAH@HOTMAIL.FR
AH TT Email envoyé le 17/02/22 a 13H12 M. C. LORRION

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conforme au devis	2420,50	2420,50
TOTAL H.T.			2420,50
T.V.A. a 20,00%			484,10
TOTAL T.T.C.En EURO			2904,60

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN